



BETTERAVES :

La pression cercosporiose est toujours soutenue.
La teigne est toujours présente.

COLZA:

Semis et Levée en progression.

Limaces : faible présence - installer les pièges dès le semis.

Altises : présence faible - quelques morsures - Positionnez vos cuvettes jaunes dès le semis.

BETTERAVES

Betteraves : 32 parcelles observées cette semaine.

BIOAGRESSEURS

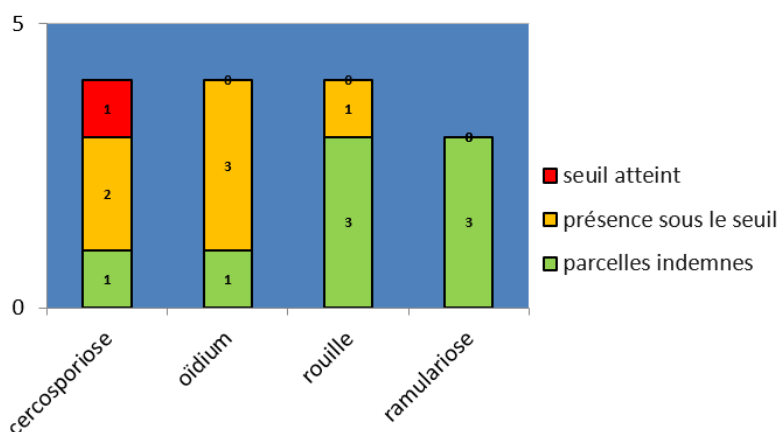
Maladies foliaires

Cette semaine, 1 parcelle non protégée à atteint le seuil de risque en cercosporiose. La rouille et l'oïdium sont observées sans atteindre le seuil indicatif de risque.

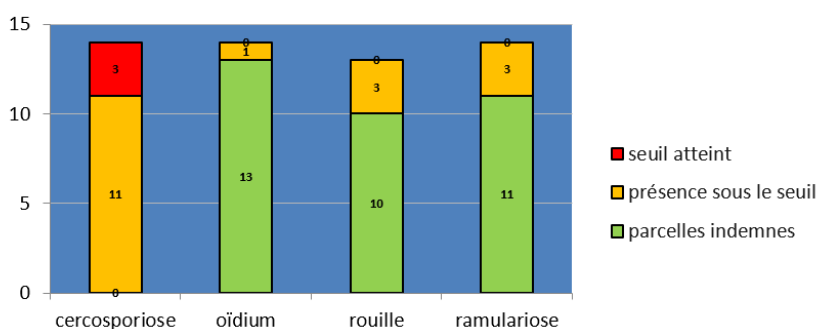
3 parcelles ont atteint le seuil de risque en cercosporiose pour une deuxième protection. La rouille, l'oïdium et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.



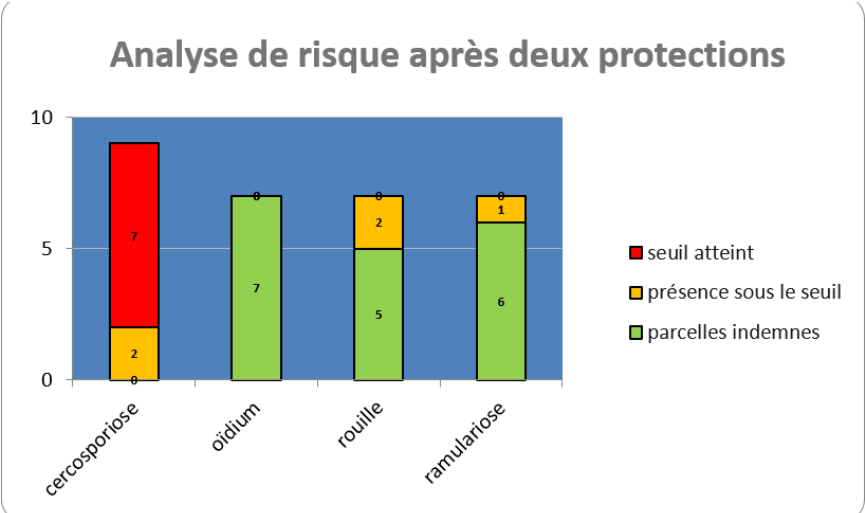
Analyse de risque sans protection



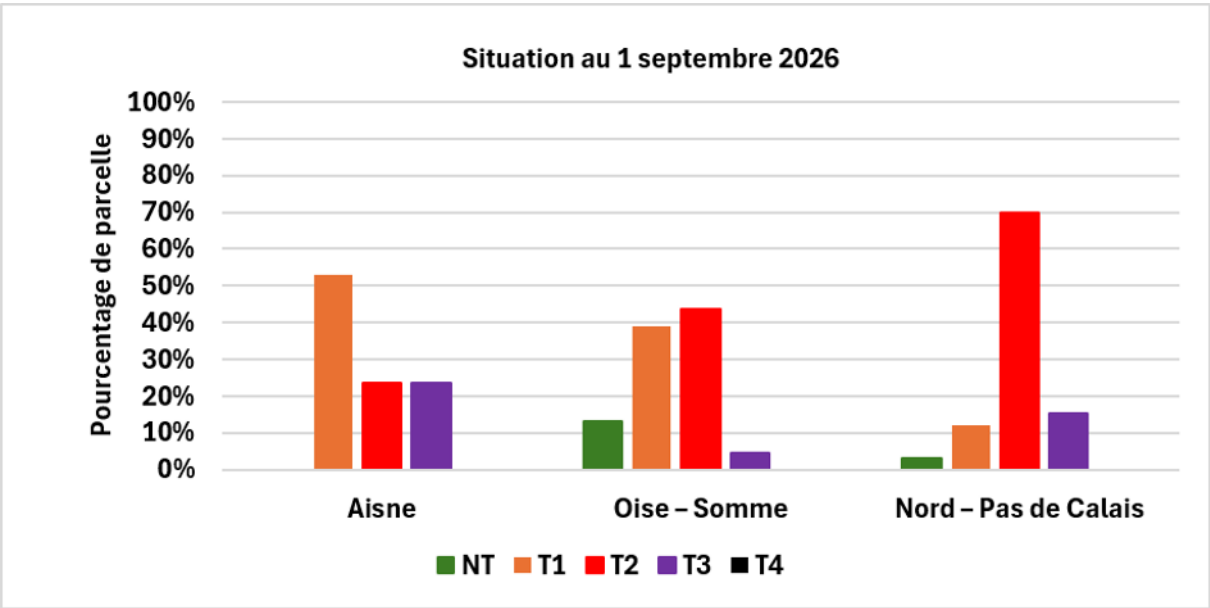
Analyse de risque après une protection



7 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque cercosporiose pour une troisième protection.



Répartition régionale du niveau de seuil atteint :



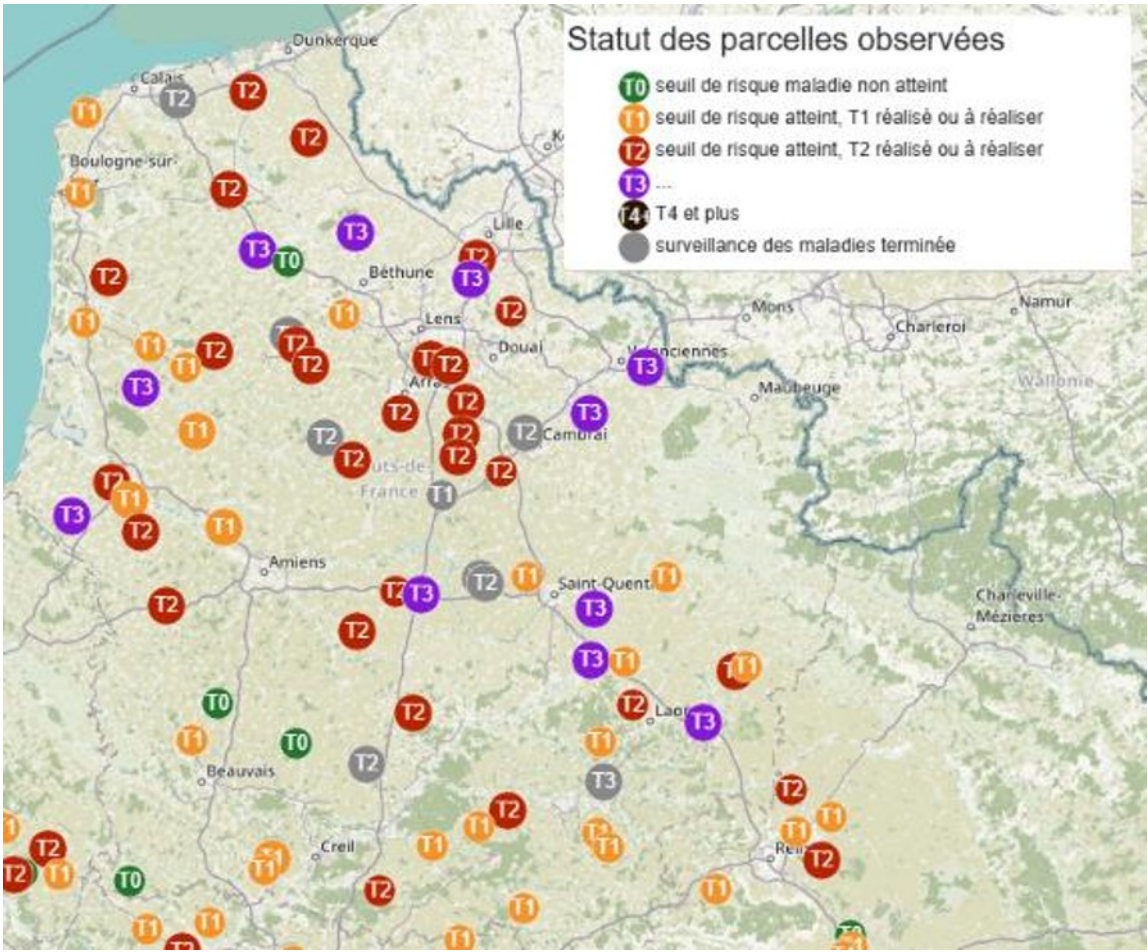
La baisse des températures et le retour des précipitations observés dans la région la semaine dernière ont été très favorables à l'évolution de la cercosporiose.

5% des parcelles de la région restent sans protection, 38% sont au T1, 48% au T2 et 9% au T3.



À ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toute prise de décision.

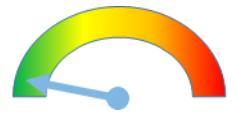
Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Maladies	Régions	T1	T2	T3-T4
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3	
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3	
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3	
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3	

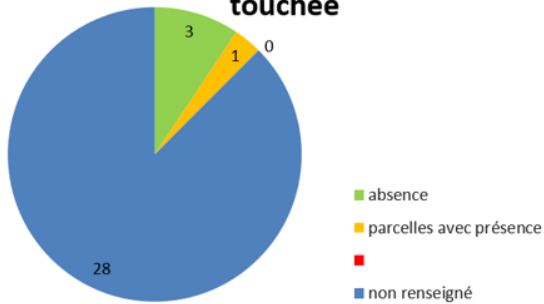
Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Jaunisse



Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 1 parcelle. Les surfaces touchées restent majoritairement faibles. **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

Jaunisse - % de la surface parcellaire touchée



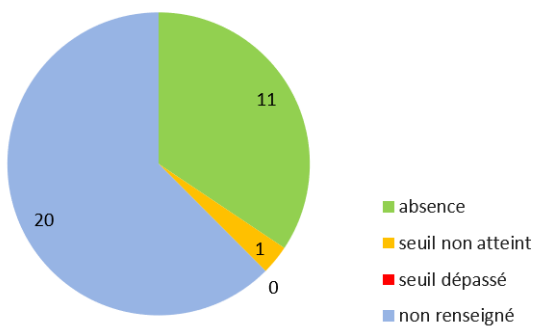
Jaunisse virale (photo ITB)

Pégomyies



Les pégomyies sont signalées sur 1 parcelle sans atteindre le seuil indicatif de risque.

Pégomyies - % de plantes avec galeries

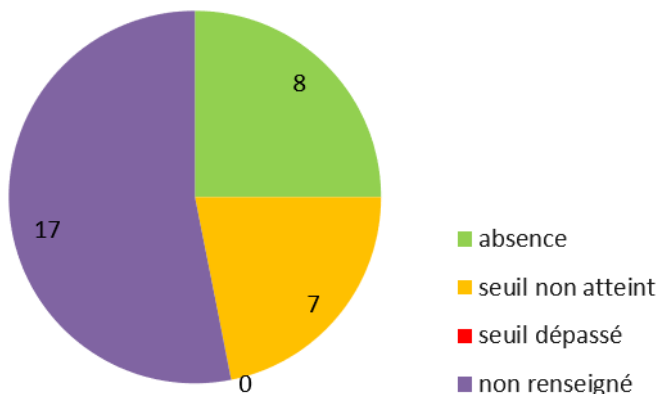


Pégomyie (photo ITB)

Noctuelles défoliatrices

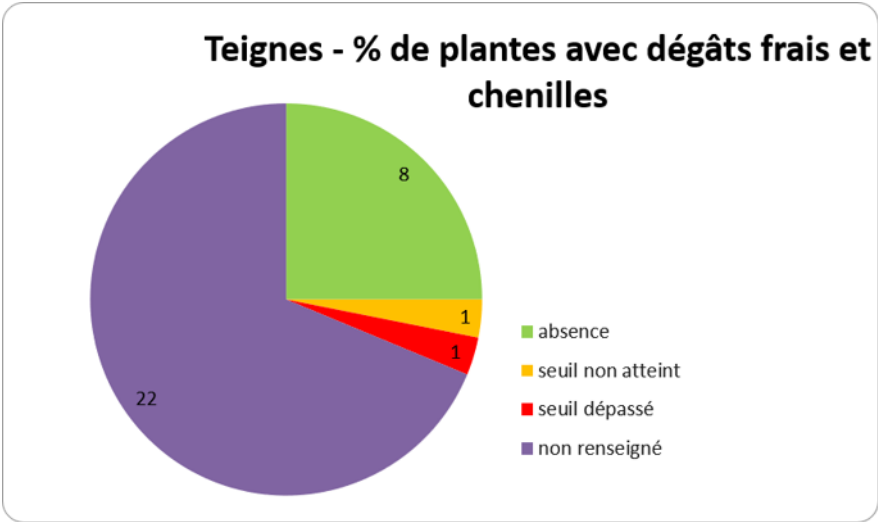


Noctuelles défoliatrices - % de plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches (nb parcelles)



Noctuelles défoliatrices (photo ITB)

Les noctuelles défoliatrices sont signalées sur 7 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque.



La présence de teignes est observée sur 2 parcelles, dont 1 atteignant le seuil indicatif de risque de 10 % de plantes touchées avec présence de chenilles ou de dégâts frais.



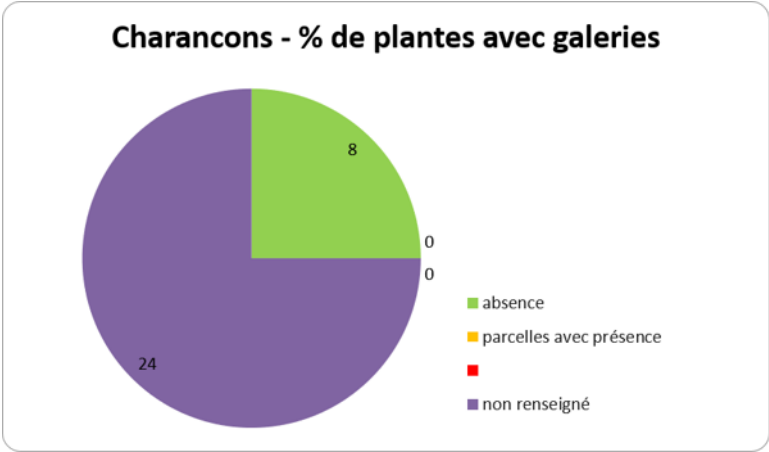
Dégâts de teignes
(photo ITB)



Chenille de teigne
(photo ITB)



Galleries de charançons
(photo ITB)



Pas de charançons observés cette semaine. Les dégâts ne sont visibles qu'en sectionnant le collet des betteraves. A ce jour, il n'existe pas de méthode efficace de lutte contre le *Lixus juncii*.

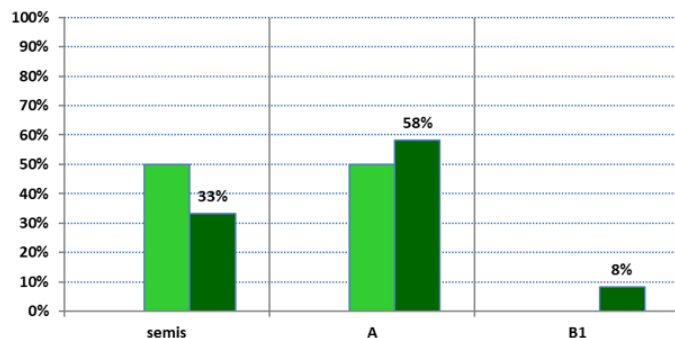
COLZA

Stades:

12 parcelles ont été renseignées cette semaine.

- ☞ 4 parcelles (33%) sont au stade semis-prélevée.
- ☞ 7 parcelles (58%) sont au stade cotylédons (A).
- ☞ 1 parcelle (8%) est au stade 1 feuille (B1).

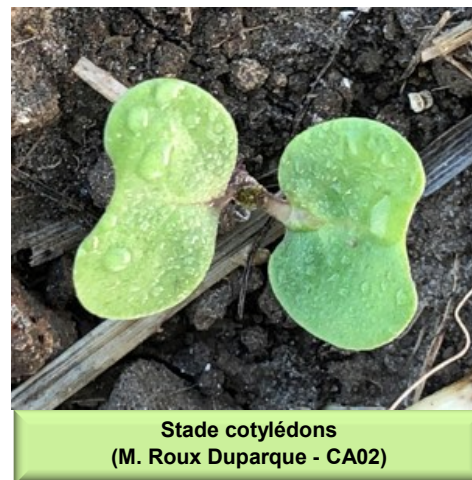
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



colza

12 parcelles observées cette semaine

■ semaine 34
■ semaine 35
■ semaine 36



Stade cotylédons
(M. Roux Duparque - CA02)

Semis :

Les semis sont en progression grâce aux précipitations de fin de semaine et les levées progressent aussi pour les premières parcelles semées (première date de semis au 19/08 sur le réseau BSV).

LIMACES: faible présence

Evaluation du risque:

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges.
 - ☞ Cette semaine, les dispositifs de piégeage du réseau BSV n'ont montré aucune capture. Des dégâts sont observés dans deux parcelles sur 2 à 5% des plantes.
 - ☞ Les conditions très sèches des dernières semaines ne sont pas favorables au risque limace, mais à surveiller avec les dernières précipitations.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf. tableau ci-dessous).



Dispositif de piégeage limaces
(M. Roux Duparque CA02)

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

• **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

ALTISES ADULTES: présence faible – quelques morsures - installer les cuvettes jaunes dès le semis.

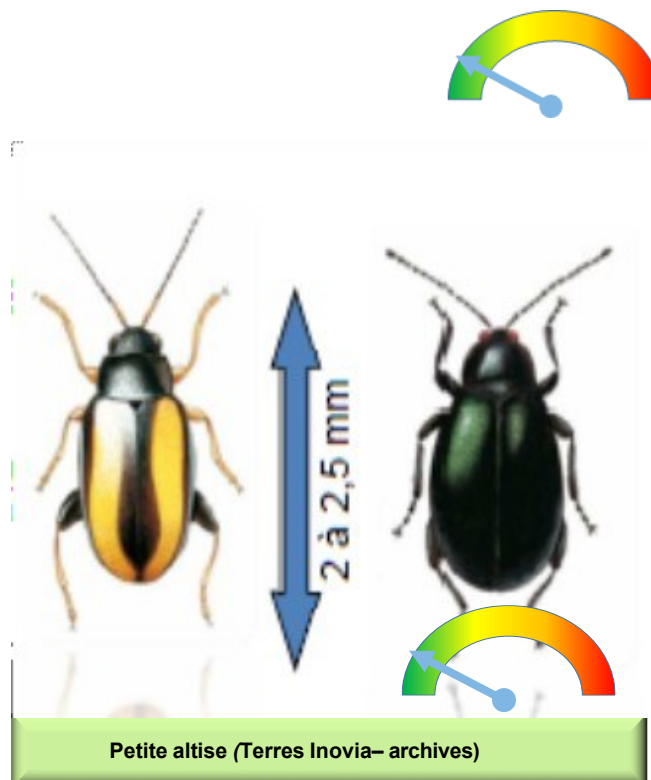
On rencontre 2 types d'altises sur colza:

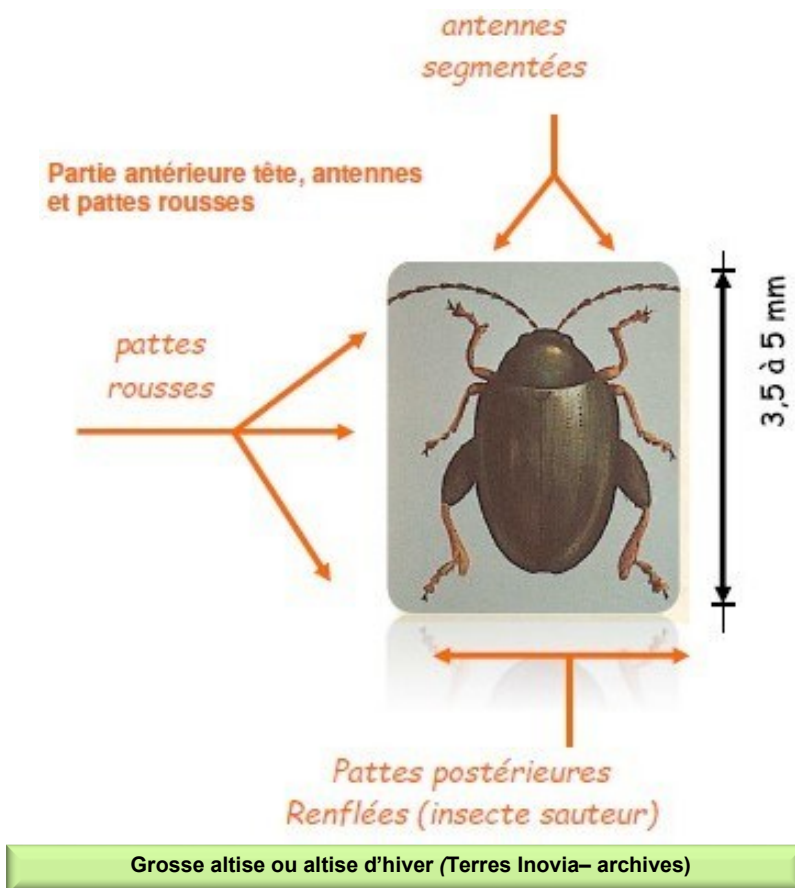
- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Evaluation du risque

Aucune altise n'est piégée en cuvette jaune. Quelques morsures sont observées dans 2 parcelles sur 5 à 10% des plantes avec 10% de la surface foliaire détruite.

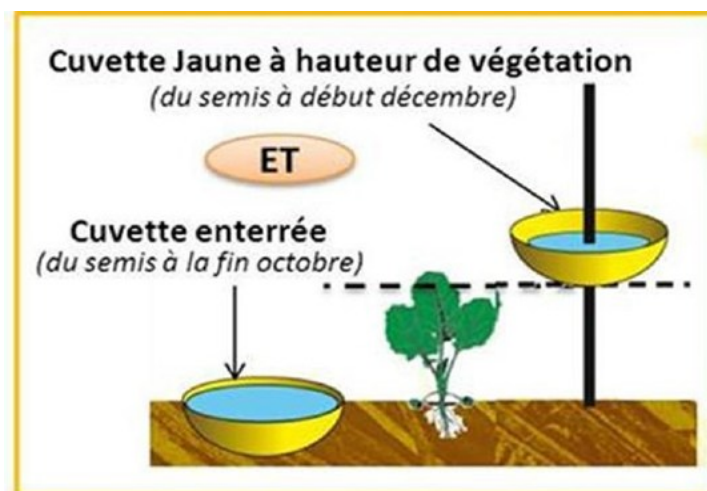
La présence des altises est encore faible, mais est à surveiller dans les prochaines semaines, avec la remontée des températures annoncée. Les parcelles en cours de levée sont particulièrement sensibles.





Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASE 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gonesse, IREO de Filzacourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekan, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto
GOUVERNEMENT



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Terres
Inovia

